

Avec ses 830 000 habitants, le [POLE METROPOLITAIN NANTES ST-NAZAIRE](http://www.nantessaintnazaire.fr) se tourne résolument vers le futur en présentant le schéma de cohérence territorial (SCOT) 2016-2030. Le SCOT a intégré les lois récemment adoptées telles que les Lois Grenelle ou la loi Alur. La stratégie du pôle métropolitain jusqu'en 2030 repose sur 4 points essentiels : une limitation de l'espace urbain, une modification de la politique d'habitat, le déploiement d'une stratégie pour le soutien aux commerces des centre-villes, des ports ou encore pour les zones d'activité. Finalement, l'accent sera mis sur l'environnement et l'économie verte. 80 000 hectares d'espaces agricoles vont être sanctuarisés. Le pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire a été créé en 2003. Il regroupe 61 villes et communes.

www.nantessaintnazaire.fr